

Communauté de communes de Lacq

Rapport d'activité 2009



Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Préambule | 4 |
| I. Le développement économique | 5 |
| 1. L'accompagnement des projets industriels..... | 7 |
| 2. Le renforcement des infrastructures..... | 9 |
| 3. La politique foncière..... | 10 |
| 4. La contribution à la dynamique locale | 11 |
| II. L'environnement | 13 |
| 1. La politique énergie..... | 15 |
| 2. La gestion des déchets | 19 |
| 3. Seveso..... | 22 |
| 4. Le soutien aux associations et aux scolaires..... | 23 |
| III. L'aménagement..... | 24 |
| 1. Les principaux investissements..... | 26 |
| 2. Le système d'information géographique | 28 |
| IV. L'enseignement et l'insertion | 30 |
| 1. L'enseignement | 32 |
| 2. L'insertion | 33 |
| V. L'animation du territoire..... | 35 |
| 1. Le pacte de solidarité financière - L'intercommunalité | 37 |
| 2. L'habitat..... | 37 |
| 3. Le Syndicat Mixte du Pays de Lacq..... | 38 |
| 4. Le Pôle Lecture..... | 44 |
| 5. Le Plan Local de Randonnées | 45 |
| 6. Le Commerce et l'Artisanat..... | 45 |
| 7. Le partenariat avec l'Université de Pau et des pays de l'Adour | 46 |



| | |
|--|-----------|
| VI. Les finances | 47 |
| 1. Les résultats | 49 |
| 2. La section de fonctionnement | 49 |
| 3. La section d'investissement | 52 |
| VII. Le personnel | 53 |
| 1. Les chiffres-clé | 55 |
| 2. La formation..... | 56 |
| VIII. La communication | 57 |
| 1. La communication interne | 59 |
| 2. La communication externe..... | 59 |
| IX. L'informatique | 63 |
| 1. L'aménagement numérique du territoire..... | 65 |
| 2. L'acquisition de matériels et de logiciels | 66 |
| 3. Les formations informatiques | 66 |
| 4. La création d'un site Internet pour le Pôle Lecture | 67 |
| Coordonnées utiles | 68 |



Préambule

Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, nous avons le plaisir de vous communiquer le rapport d'activité 2009 de la communauté de communes de Lacq.

Comme les textes en disposent, il vous appartient d'en donner communication à votre conseil municipal en séance publique.

Les délégués de votre commune se tiennent à votre disposition pour présenter l'activité de notre structure intercommunale.

Bonne lecture.

David HABIB -

David HABIB
Président de la communauté
de communes de Lacq





Le développement économique



Sommaire

1. L'accompagnement des projets industriels

- A. Construction de la cinquième tranche de la Soficar
- B. Aide à la recherche et au développement
- C. Programme Chemstart'up
- D. Extension de l'entreprise de transport Perguilhem

2 Le renforcement des infrastructures

- A. Divers aménagements structurants
- B. Poursuite du remplacement des clôtures

3. La politique foncière

- A. Recettes (ventes)
- B. Dépenses (acquisitions)

4. La contribution à la dynamique locale

- A. Lacq +
- B. Eurolacq Entreprises
- C. Chemparc
- D. La Plateforme d'Initiative Locale (PFIL)
- E. Les opérations d'animation commerciale et associations des commerçants
- F. Les unions locales de syndicats du complexe industriel



1 L'accompagnement des projets industriels

A. Construction de la cinquième tranche de la Soficar

Après les travaux de la quatrième tranche, les travaux de la cinquième tranche ont été terminés.

Pour saisir les opportunités liées à la forte demande en fibre de carbone, la société Soficar a **obtenu de son actionnaire principal (Toray) l'autorisation d'engager un programme** d'investissement conduisant à la création d'une nouvelle ligne de production baptisée TEF-5, d'une capacité de 2 000 tonnes/an.

Cet investissement permet à Soficar de renforcer sa position sur le marché de la fibre de carbone et au groupe Toray de détenir une part de marché de 40 %.

Pour ce faire, Soficar a investi 58 500 000 €.

Il est important de noter que la société Soficar a mené cette opération immobilière dans le respect d'une démarche haute qualité environnementale (HQE).

S'agissant d'un acteur majeur de la fibre de carbone implanté sur le territoire de la commune d'Abidos, les collectivités territoriales ont été appelées à participer au financement de cet important programme d'investissement qui a généré la création de 56 emplois.

La communauté de communes de Lacq a soutenu le programme d'investissement matériel par le biais d'une subvention versée directement à la société Soficar d'un montant de 1 500 000 €. Le versement prévu sur les exercices budgétaires 2008 et 2009 a été soldé.

Par ailleurs, les futurs développements de Soficar nécessitent une modification du tracé de la RD 31. Les études et les discussions se poursuivent avec le Conseil général.

B. Aide à la recherche et au développement

Le projet PREBIOM consiste en la construction d'un pilote pour torrifier de la biomasse, ce qui permet d'avancer dans la recherche des biocarburants de la 2^{ème} génération. Le programme de recherche a pris un peu de retard. La communauté de communes de Lacq n'a donc versé pour l'année que 40 000 €.

En revanche, l'aide publique à l'immobilier pour la société Holis a été engagée à hauteur de 99 872 €. Cette jeune entreprise qui se développe vient de signer un crédit-bail avec la société Expanso Bail pour l'achat de son bâtiment abritant ses recherches et productions et pour des travaux à hauteur de 700 000 €.



C. Programme Chemstart'up

L'étude de programmation de cet investissement a été lancée en 2007. Le GIP Chemparc a étudié la possibilité de construire une plateforme qui accueillerait de jeunes entreprises dans le domaine de la chimie et des matériaux.

La communauté de communes de Lacq est le maître d'ouvrage de cette opération dont le coût global est estimé à 5 650 000 € HT (4 650 000 € pour la construction et les études, 1 000 000 € pour l'équipement).

L'Europe, L'Etat, la Région Aquitaine, le Département des Pyrénées-Atlantiques et Total Développement Régional ont participé à ce financement. Le montant apporté par la communauté de communes de Lacq dans cette opération a été de 750 000 €. Ont été inscrits en dépenses 5 650 000 € HT et en recettes 4 900 000 € HT en autorisation de programme. 1 734 000 € ont été inscrits en dépenses pour l'année 2009.

La construction a commencé fin 2009.

A l'achèvement des travaux, cette réalisation sera confiée au GIP Chemparc pour son exploitation.

L'objectif de ce projet est de créer en trois ans **50 emplois de haut niveau scientifique.**

D. Extension de l'entreprise de transport Perguilhem

Cette entreprise de transport, dont le siège social est situé à Lacq, compte 331 salariés.

Le nouvel investissement de cette entreprise avait pour objectif de développer un stockage de proximité de bouteilles de gaz et d'étendre son parking sur une nouvelle plateforme.

La communauté de communes de Lacq a acheté un terrain en 2008 (45 742 €) et réalisé sa viabilisation en 2009 pour 308 064 €. La société Perguilhem rachètera cette plateforme équipée à la communauté de communes de Lacq au prix coûtant.

Par la même occasion, une contre-allée permettant la desserte et la sécurisation de cette société a été réalisée le long de la RD 817 pour une somme de 849 000 €.



2 Le renforcement des infrastructures

A. Divers aménagements structurants

Divers aménagements structurants ont été menés à bien.

Il est d'abord nécessaire de rappeler que 267 384,09 € ont été consacrés au remboursement du Conseil général des sommes avancées pour l'achat des terrains industriels de la ZAC 3 à Os-Marsillon

| Opération | Etat d'avancement | Dépenses |
|--|------------------------------|-----------|
| Requalification environnementale de friches à Lacq | Opération débutée | 200 000 € |
| Rénovation de la pépinière d'Artix | Opération débutée | 761 000 € |
| Aménagement RD 817 - études - | Etudes validées | - |
| Aménagement Eurolacq 2 | Etude loi sur l'eau terminée | - |

B. Poursuite du remplacement des clôtures

La communauté de communes de Lacq a poursuivi son programme de remplacement de clôtures situées en bordure du domaine public, à savoir :

| REALISATION DE CLOTURES - ANNEE 2009 | | | |
|--------------------------------------|------------------------------|----------------------|-------------------|
| Entreprise et lieu d'implantation | Longueur (en mètre linéaire) | Total (en euros TTC) | Etat d'avancement |
| Sté Sobéji - Mourenx | 1 400 ml | 52 500 € | Travaux en 2010 |
| Sté Baumert (M. Laulhé) | 140 ml | 5 600 € | Travaux en 2010 |
| SCI ITP | 60 ml | 4 200 € | Travaux réalisés |



3 La politique foncière

Les sommes totales allouées à cette politique en 2009 se sont élevées à 1 516 068 € en dépenses et 99 192 € en recettes.

A. Recettes (ventes)

- SCI Autaa

Cette société a souhaité agrandir ses locaux et son parking pour répondre aux besoins du marché. Dans cet objectif, elle s'est portée acquéreur de parcelles contiguës situées sur la commune d'Artix. Le montant de la transaction s'élève à 37 692 €.

- SCI Via Sud

La SCI Via Sud, qui loue actuellement des locaux sur la commune de Mourenx afin d'héberger Locadour, souhaite s'installer dans ses propres locaux. Dans cet objectif, elle a acheté à la communauté de communes de Lacq une parcelle pour 45 000 €, ce qui va lui permettre de s'implanter de façon pérenne dans le secteur.

- La société Paul Electroméca +

Cette société a acheté une parcelle située sur la commune de Labastide-Cézeracq pour la somme de 16 500 €, ce qui lui a permis d'implanter un bâtiment et de commencer son activité d'entretien et de vente de matériel de chantier en mars 2010.

B. Dépenses (acquisitions)

- Zone Eurolacq 2

Les dernières transactions permettant de maîtriser l'ensemble du foncier Eurolacq 2 ont été réalisées pour la somme de 6 459 €.

- Soficar

Dans la continuité de l'action engagée afin d'apporter un concours technique à la Soficar pour étendre son périmètre, plusieurs parcelles ont été achetées pour la somme de 122 252 €.

- Chemstart'up

L'assiette foncière sur laquelle le projet de pépinière chimie Chemstart'up est en cours d'élaboration et a été acquise auprès de trois propriétaires, M. Bordis, TEPF et Arkema, pour la somme de 159 073 €.

- Eurolacq 1

Afin que la communauté de communes de Lacq ait la maîtrise foncière de la dernière parcelle disponible sur la zone Eurolacq 1, celle-ci a été vendue par la SEPA pour la somme de 398 310 €.



- Parkway

Trois propriétés situées le long de la voie Charles Moureu à Mourenx ont été acquises pour la somme de 388 000 €. Ces acquisitions permettent à la communauté de communes de Lacq de pouvoir répondre à certaines demandes d'implantation commerciale ou artisanale à l'entrée de Mourenx.

- ZAC 3

La vocation industrielle et artisanale de cette zone a nécessité la création d'une voie de desserte et donc, l'acquisition de foncier pour 87 920 €.

Dans cette même zone, la vente de la maison Balette était l'opportunité de pouvoir installer l'entreprise EMI sur le territoire de la communauté de communes de Lacq. Elle a été achetée pour la somme de 225 000 €.

Enfin, la création de la SNET nécessite la mise en place d'un réseau de transport de l'électricité produite. Des terrains destinés à être survolés par la ligne haute tension ou à accueillir un pylône ont été acquis pour la somme de 113 328 €.

- Friches industrielles

La communauté de communes de Lacq souhaite réaménager toute une partie de terrains abandonnés sur la commune de Lacq. Les acquisitions foncières se feront en plusieurs tranches. En 2009, 15 819 € ont été dépensés.

4 La contribution à la dynamique locale

Au-delà des questions d'investissement, la communauté de communes de Lacq a soutenu, pour un montant d'environ 530 000 €, de nombreuses initiatives dans le domaine économique mais également des associations et organisations qui travaillent au quotidien au développement du territoire.

Parmi les bénéficiaires de ces aides, on peut noter :

A. Lacq +

L'association Lacq + a bénéficié d'une aide de 20 000 €.

B. Eurolacq Entreprises

La subvention allouée, pour l'année 2009, a été de 81 300 €.

Concernant ces pépinières d'entreprises, remarquons une fois encore leur succès -quasiment 100 % d'occupation à Artix et à Mourenx- mais également leur extension dans le cadre du programme du Syndicat Mixte du Pays de Lacq.



C. Chemparc

La participation statutaire pour Chemparc d'un montant de 34 854 €, une subvention exceptionnelle liée aux programmes d'investissement Chemstart'up de 34 684 € et une subvention au Plan de déplacement inter-entreprises de 7 000 € ont été engagées.

D. La plateforme d'initiatives locales (PFIL)

Elle soutient les créateurs de petites entreprises en leur accordant un prêt d'honneur. Sa subvention a été reconduite à hauteur de 6 000 €.

E. Les opérations d'animation commerciale et associations des commerçants

Elles ont bénéficié d'une aide à hauteur de 43 000 €.

F. Les unions locales de syndicats du complexe industriel

Une subvention globale de 15 000 € a été reconduite.



II

L'environnement



Sommaire

1. La politique énergie

- A. Travaux d'économie d'énergie pour les bâtiments communaux et intercommunaux
- B. Aides aux particuliers
- C. Convention de partenariat entre la communauté de communes de Lacq et la Chambre d'agriculture

2. La gestion des déchets

- A. Mise en place du compostage individuel
- B. Gestion en régie de l'ensemble des contenants
- C. Déchetterie

3. Seveso

4. Le soutien aux associations et aux scolaires

- A. Airaq
- B. Apesa



1 La politique énergie

La politique énergie menée par la communauté de communes de Lacq s'est concrétisée en 2009 par :

- un accompagnement financier conforme aux orientations budgétaires envers les communes ayant engagé des travaux d'efficacité énergétique,
- la mise en œuvre de travaux à l'hôtel de la communauté de communes de Lacq : modification de commandes d'éclairage, pose d'une structure métallique dans le cadre du projet photovoltaïque,
- la poursuite de l'accompagnement technique et financier des particuliers avec un renforcement du dispositif d'aide et un budget annuel de 50 000 € quasiment atteint,
- la mise en œuvre d'une action d'information à destination des usagers et gestionnaires des bâtiments collectifs par le biais notamment de la diffusion d'un « mémento » énergie et l'organisation de réunions du personnel de la collectivité (agents de la communauté de communes de Lacq et d'Artix),
- la signature d'une convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture des Pyrénées- Atlantiques en vue de soutenir la filière agricole dans sa réflexion et ses investissements en faveur des économies d'énergie dans les exploitations et le développement des énergies renouvelables. En application de cette convention, une première opération de diagnostic des moteurs des tracteurs a été conduite avec succès en fin d'année.

A. Travaux d'économie d'énergie pour les bâtiments communaux et intercommunaux

♦ Bâtiments communaux

Cinq communes (Mourenx, Noguères, Artix, Mont et Viellenave d'Arthez) ont engagé, en 2009, des travaux sur leur patrimoine bâti en application :

- de la délibération du 14 février 2008 instaurant le principe de la signature d'une convention de partenariat sur l'efficacité énergétique entre la communauté de communes de Lacq et les communes engageant des travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux,
- de la délibération du 3 juillet 2008 définissant les modalités de soutien financier de la communauté de communes de Lacq par nature de travaux mis en œuvre (subvention de 70 % du montant HT des travaux – aide plafonnée selon la nature des travaux).



| Communes | Nature des travaux | Subvention CCL |
|--|---|--|
| Mourenx 5/06/2009 | Hôtel de ville (<i>Diagnostic COE 2007</i>) Toiture végétalisée 660 m ² Montant des travaux : 76 000 € HT | 28 000 € |
| Noguères 10/06/2009 | Mairie (salle du conseil) et logement communal Isolation thermique complète | 17 749, 57 € |
| Artix 16/07/2009 | Rénovation de 5 chaufferies : - Groupe scolaire J. Moulin - Mairie - Presbytère et locaux sociaux - Groupe scolaire J. Sarrailh (<i>Diagnostic COE 2007</i>) Montant des travaux : 92.000 € HT | 63 500 € 63 435,83 € |
| Mont 20/08/2009 | Salle des fêtes de GOUZE (<i>Diagnostic COE 2007</i>) Rénovation de l'installation de chauffage et d'éclairage Montant des travaux : NC | 30 100 € |
| Viellenave d'Arthez 02/11/2009 | Logement communal Installation d'un appareil indépendant de chauffage au bois Salle polyvalente « Maison pour tous » Remplacement des menuiseries extérieures Rénovation de l'éclairage Projet photovoltaïque (env 5 KWc) Montant des travaux : | 968,71 € Appareil de chauffage au bois 5 112,80 € isolation thermique 6 100 € |
| Montant total | | 137 300 € |

D'autres communes se sont par ailleurs déjà engagées dans certains travaux (Cescau - Os-Marsillon) ou bien les projettent pour 2010.

Une convention de partenariat leur sera proposée en début d'année 2010.

♦ **Bâtiments intercommunaux : hôtel de la communauté de communes de Lacq**

Des travaux d'électricité, pour un montant de 3 300 € HT, ont été réalisés en juin 2009 pour un aménagement des commandes d'éclairage de 34 bureaux et des circulations (séparation de circuits - détecteurs de présence) afin d'adapter les puissances et temps d'utilisation des équipements en fonction des besoins des usagers.

La communauté de communes de Lacq a fait par ailleurs l'acquisition en décembre, pour un montant de 349 € HT, d'un support de communication pour l'affichage du diagnostic de performance énergétique établi le 2 janvier 2008 par le bureau d'étude H3C-Energies ; cet affichage étant obligatoire pour les bâtiments publics de superficie supérieure à 1 000 m² selon l'arrêté du 7 décembre 2007.

Partie II. L'environnement



Dans le cadre des objectifs annoncés depuis début 2007, deux réalisations photovoltaïques sur les trois prévues sont opérationnelles à ce jour (Mont 11,2 KWc – Artix 6,8 KWc)

Projet sur l'hôtel de la communauté de communes :

- consultation des entreprises,
- mise en place de la structure porteuse,
- mise en place des modules photovoltaïques reportée à début 2010.

♦ *Information aux économies d'énergies*

Le guide « énergie » annoncé en 2008 et à destination des gestionnaires et usagers des bâtiments collectifs a vu le jour en juillet 2009. Ce document a été complété par des supports de communication qui seront diffusés courant 2010 (sous-main de bureau « Maîtriser ma conso d'énergie sur mon lieu de travail », Affiche A3 « 4 éco-astuces pour photocopier », signalétique « Pensez à éteindre » pour les interrupteurs d'éclairage des lieux de passage ou autres).

- Proposition d'accompagnement faite aux mairies des communes de la communauté de communes de Lacq

Sept séances d'information d'environ 1 heure ont été organisées avec l'ensemble du personnel de la communauté de communes de Lacq du 17 au 25 septembre.

- Mairie d'Artix

Trois séances d'information organisées avec le personnel (agents techniques et administratifs) et élus de la commune du 23 au 25 novembre.

B. Aides aux particuliers

Dans la logique d'une réponse à apporter sur les besoins énergétiques globaux des habitations des particuliers, la délibération du 6 mars 2009, complétée par celle du 16 octobre, renforce les dispositions relatives à l'accompagnement financier des particuliers.

En particulier, le dispositif en place :

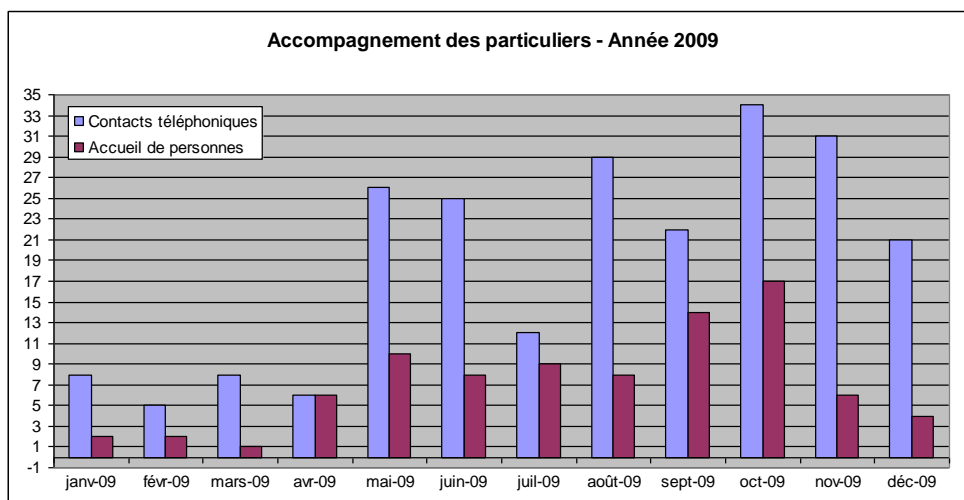
- a été étendu aux travaux d'isolation thermique,
- a été relevé par un taux de subvention plus incitatif pour les prestations d'aides à la décision (diagnostic énergie et étude de conception d'un habitat basse consommation) sachant que seulement deux dossiers de demande avaient été retirés pour l'aide au diagnostic énergétique en 2008,
- concerne désormais l'ensemble des logements de la communauté de communes de Lacq : aides accessibles aux propriétaires-bailleurs et aux propriétaires de résidences secondaires.

Le conseil technique et l'instruction des dossiers de subvention des administrés ont toujours été assurés tout au long de l'année par le chargé de mission énergie, avec un triplement du nombre de contacts par rapport aux deux années précédentes.

Nombre de personnes accueillies à l'hôtel de communauté de communes : 87

Nombre de contacts téléphoniques : 227





127 dossiers de demande de subvention ont été retirés (52 en 2008 - 44 en 2007), 90 ont été retournés par les demandeurs (46 en 2008 - 39 en 2007).

Le montant des aides versées pour 2009 s'élève à 46 850 €, soit 2 fois plus qu'en 2008 (24 570 €) et 6 fois plus qu'en 2007 (12 330 €).

| Type de travaux ou de prestations | Aides mandatées en 2009 | Aides notifiées en attente de justification de travaux pour 2010 |
|--|--|--|
| Appareils indépendants de chauffage au bois | 20 300 € (41 dossiers) | 1 500 € (3 dossiers) |
| Chauffe-eau solaire | 8 900 € (11 dossiers) | 3 700 € (5 dossiers) |
| Isolation thermique | 8 250 € (10 dossiers) | 27 600 € (niveau 1) (11 dossiers) |
| Diagnostic énergie sur l'existant | 4 000 € (10 dossiers) | - |
| Photovoltaïque | 3 800 € (6 dossiers) | 4200 € (6 dossiers) |
| Etude de conception d'un habitat basse conso | 1600 € (2 dossiers) | 700 € (1 dossier) |
| Total | 46 850 € (80 dossiers dont 16 dossiers notifiés en 2007 et 2008 pour un montant de 9 500 €) | 37 700 € (26 dossiers) |

C. Convention de partenariat entre la communauté de communes de Lacq et la Chambre d'agriculture

La convention a été signée le 19 octobre 2009.

Le comité technique s'est réuni le 29 octobre 2009 pour organiser une opération d'économie de carburant des tracteurs agricoles.

L'opération banc d'essai moteur s'est déroulée du 8 au 11 décembre en quatre lieux : Arance, Noguères, Labastide-Cézeracq et Viellenave d'Arthez. 39 tracteurs ont été diagnostiqués par l'association TOP Machine FDCuma Aquitaine.

Devant le succès immédiat de l'opération, une deuxième session a d'ores et déjà été envisagée en début 2010.

Partie II. L'environnement



2

La gestion des déchets

A. Mise en place du compostage individuel

Dans le cadre de sa politique globale de gestion des déchets, la communauté de communes de Lacq a souhaité proposer aux habitants de son territoire, sur la base du volontariat, des composteurs individuels.

La mise en œuvre de ce nouveau service est effective depuis le mois de novembre 2009.

La communauté de communes de Lacq compte 17 361 habitants répartis sur 16 communes.

Il y a 7 300 foyers au total dont 2 300 en immeubles.

♦ Acquisition des composteurs

Une consultation a été lancée fin août afin de retenir un prestataire pour la fourniture et la livraison :

- de composteurs individuels, capacité 400 L,
- de bio-seaux (10 L) pour collecter sélectivement les déchets organiques de la cuisine et de la maison et servant de réceptacle intermédiaire entre la maison et le composteur placé dans le jardin.

Le marché a été remporté par la société ECD et ce pour une durée de 5 ans.

♦ Information des particuliers – Outils de communication

- Réalisation d'une affiche pour le réseau sucettes, campagne d'affichage du 19 octobre au 8 novembre 2009.
- Réalisation d'un guide de compostage et d'un aide-mémoire qui sont remis avec les composteurs.
- Réalisation de tracts pour annoncer les dates des réunions publiques qui se sont tenues dans chaque commune du 9 au 27 novembre 2009.
- Réunions publiques animées par l'Apesa auprès des élus, des foyers volontaires afin de fournir une information technique et pratique du compostage domestique.
- Communiqués de presse + point presse.
- Articles dans le magazine de la communauté de communes de Lacq.

♦ Remise des composteurs

Les composteurs ont été remis aux intéressés à l'issue de chaque réunion. La remise est entièrement gratuite.

Pour les personnes qui n'ont pu se rendre aux réunions, les composteurs ont été livrés au domicile des usagers après appel préalable à la communauté de communes de Lacq comme les autres contenants déchets.



♦ *Bilan de l'opération*

Nombre prévisionnel de composteurs à distribuer

| Base : 5 000 pavillons 500 rez-de-chaussée d'immeubles | Quantités prévisionnelles | |
|--|---------------------------|-----------|
| | Composteurs individuels | Bio-seaux |
| 15 % la 1 ^{ère} année (2009) | 750 | 750 |
| + 5 % la 2 ^{ème} année (2010) | 250 | 250 |
| + 10 % la 3 ^{ème} année (2011) | 500 | 500 |
| + 10 % la 4 ^{ème} année (2012) | 500 | 500 |

Nombre de composteurs distribués au 19 janvier 2010

| Communes | Nombre de composteurs Remis | Nombre de personnes ayant assisté aux réunions | % de composteur remis par commune |
|-----------------------------|-----------------------------|--|-----------------------------------|
| Abidos | 39 | 38 personnes | 39% |
| Artix | 314 | ~ 250 personnes | 31% |
| Bézingrand | 32 | 31 personnes | 64% |
| Casteide-Cami | 34 | 12 personnes | 45% |
| Cescau | 60 | 31 personnes | 35% |
| Labastide-Cézeracq | 95 | ~ 120 personnes | 51% |
| Labastide-Monréjeau | 46 | 50 personnes | 27% |
| Lacq-Audejos | 98 | 102 personnes | 36% |
| Mont-Arance-Gouze-Lendresse | 69 | 39 personnes | 19% |
| Mourenx | 305 | ~ 350 personnes | 28% |
| Noguères | 33 | 29 personnes | 56% |
| Os-Marsillon | 59 | 31 personnes | 35% |
| Pardies | 143 | ~ 70 personnes | 37% |
| Serres-Ste-Marie | 55 | 38 personnes | 33% |
| Urdès | 27 | 16 personnes | 28% |
| Viellenave d'Arthez | 42 | 32 personnes | 81% |
| | 1451 | ~ 1 300 personnes | 33% |

♦ *Suivi de l'opération*

- Réalisation d'une enquête de satisfaction environ un an après la mise en place de l'opération qui permettra d'une part d'évaluer l'incidence de la pratique du compostage domestique sur la quantité de déchets ménagers détournés de la collecte des ordures ménagères et d'autre part d'évaluer la satisfaction des foyers.
- Proposition d'animations aux scolaires



B. Gestion en régie de l'ensemble des contenants

Depuis le mois d'octobre 2008, la communauté de communes de Lacq gère en régie tout le parc de contenants mis à la disposition des habitants : les caissettes bleues et les sacs de tri pour les emballages ménagers, les bacs roulants pour les ordures ménagères, les boîtes pour les déchets médicaux et maintenant, les composteurs individuels.

Les particuliers n'ont plus à se déplacer, un service à domicile est assuré par un personnel dédié qui répond aux questions et leur rappelle si nécessaire les gestes de tri.

♦ *Gestion des bacs ordures ménagères*

Aucune commande de bac ordures ménagères n'a été passée en 2009 car cela avait été fait en septembre 2008 au moment de la prise en régie du parc. La quantité commandée a été suffisante pour assurer les demandes d'une année.

Stock initial de bacs au 1^{er} octobre 2008 : 406

- Fin 2008 : 25 bacs neufs ont été livrés
- En 2009 :
 - ♦ 213 bacs ont été livrés dont 194 neufs
 - ♦ 85 bacs ont été réparés

| | |
|--------------------------|-----|
| BAC + CAISSETTE à livrer | 139 |
| Bac à réparer | 85 |
| Bac brûlé | 6 |
| Bac changement capacité | 33 |
| Bac disparu/volé | 12 |
| Bac HS à remplacer | 23 |

♦ *Gestion des caissettes bleues*

Aucune commande de caissette bleue passée en 2009 car cela avait été fait en 2008. En 2009, 307 caissettes ont été livrées dont :

- ♦ 139 pour des maisons neuves,
- ♦ 46 caissettes ont été remplacées car cassées,
- ♦ 62 caissettes ont disparu, la plupart durant la tempête du mois de janvier.

♦ *Gestion des sacs d'immeuble*

En 2009, 313 sacs ont été livrés au cours de l'année dont :

- ♦ 102 sacs pour de nouveaux arrivants, soit 51 foyers,
- ♦ 211 sacs en remplacement de sacs usagés ou disparus.

♦ *Gestion des boîtes pour les DASRI*

Ce nouveau service mis en place au mois d'octobre 2008 pour la collecte des déchets médicaux issus de l'auto-traitement, a permis à 180 personnes d'éliminer leurs déchets dans des conditions conformes à la réglementation.

350 boîtes ont été incinérées au total en 2009.

♦ *Service de livraison et de maintenance des contenants à domicile*

Ce service à domicile s'effectue deux demi-journées par semaine :
- le mardi après-midi



- le jeudi après-midi.

C. Déchetterie

Depuis le 6 avril 2009, une nouvelle organisation a été mise en place à la déchetterie :

- 3 agents titulaires au total
- 2 agents en permanence sur la déchetterie aux horaires d'ouverture
- Roulement sur 3 semaines avec un planning fixé pour chaque semaine
- 2 week-ends travaillés sur 3 : l'un inclus dans l'annualisation du temps de travail, l'autre comptabilisé en heures supplémentaires.

Les avantages de cette nouvelle organisation sont nombreux :

- moins de stress, plus de disponibilité auprès des usagers,
- gestion facilitée des artisans et des gens du voyage,
- plus de temps pour s'occuper des usagers qui ramènent les boîtes dédiées aux DASRI (un agent se charge de l'usager, le deuxième agent reste sur le quai),
- facilité de nettoyage du bas de quai,
- moins de risque d'accident,
- échanges avec le pôle environnement plus réguliers pour une gestion optimale (des problèmes rencontrés et des demandes particulières).

3 Seveso

- PPRT Mourenx/Pardies

Le PPRT Mourenx/Pardies a été prescrit par arrêté préfectoral le 30 juillet 2008. Cet arrêté définit le périmètre du PPRT. Les services de l'Etat disposent d'un délai de 18 mois pour finaliser ce PPRT.

L'année 2009 n'a pas permis l'aboutissement de ce document ; l'approbation de ce PPRT interviendra très certainement en 2010, après le retrait du secteur concernant la plateforme industrielle de Pardies.

- PPRT Lacq/Mont

Le périmètre de ce PPRT n'a pas été prescrit en 2009.



4 Le soutien aux associations et aux scolaires

A. Airaq

Airaq assure le suivi de la qualité de l'air à travers des stations fixes de mesure présentes sur le territoire.

La communauté de communes de Lacq adhère à cette association par une cotisation calculée au prorata de sa population et elle est représentée au conseil d'administration par M. MARTIN, Vice-Président à l'environnement.

B. Apesa

La communauté de communes de Lacq étant membre fondateur de l'Apesa, elle reconduira sa cotisation annuelle à hauteur de 5 980 €.

Une convention sur 3 ans a été signée avec l'Apesa en 2008 qui intervient pour des prestations d'études à hauteur de 10 000 € par an. L'année 2009 a été essentiellement consacrée à l'opération sur le compostage.



III



L'aménagement



Sommaire

1. Les principaux investissements

- A.* Travaux de voirie
- B.* Mise en sécurité du réseau éclairage public
- C.* Mise en souterrain des réseaux basse tension, éclairage public et France Télécom
- D.* Participation voies et réseaux
- E.* Etudes
- F.* Recettes perçues
- G.* Acquisition de matériel
- H.* Marchés à bons de commande 2008/2010

2. Le système d'information géographique

- A.* Amélioration du partage, de la consultation et de la diffusion de l'information
- B.* Amélioration de la gestion des activités du service technique
- C.* Intégration au SIG des données sociales (habitat)
- D.* Mutualisation et mise en cohérence des informations
- E.* Extension de l'échelle de travail
- F.* Mise à jour d'informations dans le SIG



1 Les principaux investissements

En 2009, 1 500 000 € HT ont été programmés pour les travaux de voirie, d'éclairage public, d'espaces verts, de mise en souterrain de réseaux et de création de réseau d'évacuation des eaux pluviales.

Les crédits pour l'ensemble de ces opérations ont été engagés et après appels d'offres ouverts ou procédures adaptées, les travaux ont tous reçu un début d'exécution par ordre de service. Ils concernent les communes suivantes :

A. Travaux de voirie

- ◆ **Artix :**
 - * Travaux de voirie cité du Castérot (2^{ème} et dernière tranche)
 - * Travaux de remise en état des trottoirs (tranche annuelle)
- ◆ **Lacq-Audéjos :**
 - * Lacq : aménagement de la voie communale 8 et 12
 - * Audéjos : aménagement de la voie communale 1
- ◆ **Mont :** travaux routiers sur la voie communale 6
- ◆ **Mourenx :** travaux d'aménagement des abords de la maison de retraite (AP/CP fin du programme)
- ◆ **Os-Marsillon :** aménagement du parking situé devant l'école à Os

B. Mise en sécurité du réseau éclairage public

Les travaux de mise en sécurité du réseau éclairage public sur Mourenx (travaux sur 3 ans 2008, 2009 et 2010) ont été étudiés. Le Bureau d'études SECA, maître d'œuvre de ce projet, a lancé la consultation. C'est la société Cegelec qui a été retenue pour 270 405,77 € HT.

C. Mise en souterrain des réseaux basse tension, éclairage public et France Télécom

Les travaux de mise en souterrain des réseaux Basse Tension, Eclairage Public et France Télécom ont été réalisés sur les communes de Cescau et d'Abidos.

D. Participation voies et réseaux

Au titre de la PVR, la mairie d'Artix a souhaité créer la rue Roger Lapassade



E. Etudes

- ♦ Extension des bâtiments administratif et technique de la communauté de communes de Lacq.
- ♦ Recensement des propriétaires de terrains situés sur la commune de Mourenx.
- ♦ Aide urbanistique et technique à la mairie de Lacq afin de réaliser une étude sur le développement urbanistique de la commune pour la durée du mandat.

Ces trois études sont en cours de réalisation.

F. Recettes perçues

Les recettes pour l'ensemble des travaux proviennent du Conseil général pour 130 000 € au titre du programme annuel de voirie.

G. Acquisition de matériel

En 2009, la communauté de communes de Lacq a renouvelé son parc de véhicules légers, de camions et de matériel pour la tonte et l'entretien des espaces verts et pour la voirie et ce, pour 467 000 € HT (avec 60 000 € HT de recettes dont 10 000 € de subvention de l'Ademe).

L'acquisition d'une tondeuse largeur de coupe 3.5 m, d'un fourgon équipé d'une nacelle, d'un matériel de désherbage à infrarouge et de petits matériels pour les équipes espaces verts de la communauté de communes de Lacq a été effectuée.

Le remplacement d'un tracteur, d'un camion 3T5, d'un fourgon, d'une broyeuse, d'un micro-tracteur avec taille-haies a été réalisé.

L'acquisition, pour l'ensemble des services, de trois véhicules légers est en cours de réalisation.

H. Marchés à bons de commande 2008/2010

Un marché à bons de commande pour 4 ans (2009 à mi 2012) a été attribué à la société Lacave pour la réalisation de clôtures à vocation industrielle.



2

Le système d'information géographique

A. Amélioration du partage, de la consultation et de la diffusion de l'information

L'augmentation du débit de la communauté de communes de Lacq a permis une amélioration de la consultation du SIG en mairie. Néanmoins, une réflexion est en cours sur l'amélioration du SIG en mode WEB notamment au niveau de l'ergonomie et de la simplification d'utilisation.

B. Amélioration de la gestion des activités du service technique

- ♦ Les principes de fonctionnement d'une application métier sur ce thème ont été définis en interne, une procédure adaptée pour réaliser la prestation, en matière de développement informatique selon nos spécifications, sera lancée en février 2010.
- ♦ Le module concernant la gestion de l'éclairage public a été acquis en 2009 et sera totalement opérationnel début 2010.
- ♦ Acquisition d'une bibliothèque numérique de plans qui permettra une gestion optimisée de l'archivage des plans et des simplifications de recherche (en attente du dessinateur pour sa gestion).

C. Intégration au SIG des données sociales (service habitat)

Intégration des données INSEE et réalisation de cartes statistiques (mise en place en 2010 d'un module simplifiée pour la réalisation de ces cartes par le service habitat).

D. Mutualisation et mise en cohérence des informations

- ♦ Convention avec Télé-Atlas afin de fournir les informations nécessaires au GPS routier en matière de référentiel adresse (juillet 2009).
- ♦ Création d'un cahier des charges pour la réalisation de plans par les prestataires (bureau d'étude, géomètre, etc.) afin d'optimiser l'intégration des données dans le SIG, opérationnel depuis février 2009.

E. Extension de l'échelle de travail

La numérisation et l'intégration au SIG du plan cadastral (et des fichiers fonciers) au niveau du SMPL ont permis de faciliter l'instruction des dossiers d'urbanisme avec le logiciel cart@ds.



F. Mise à jour d'informations dans le SIG

- ♦ Une campagne terrain avec GPS a été réalisée en interne afin de cartographier les numéros d'habitation et de mettre à jour les noms de voie. La construction du référentiel adresse des communes de la communauté de communes de Lacq est pratiquement terminée.
- ♦ Des plans de villes par commune sont en cours de réalisation (Os-Marsillon, Labastide-Cézeracq) pour affichage sur RIS, consultation informatique et distribution de plan papier.
- ♦ Mise à jour des données IGN photo aérienne : les données de 2003 ont été remplacées par celles de 2009.
- ♦ La mise à jour des données éclairage public par SECA est pratiquement terminée.



IV

L'enseignement et l'insertion



Sommaire

1. L'enseignement

- A. Les aides en direction des collèges et des lycées
- B. Les aides financières aux étudiants
- C. L'aide aux devoirs
- D. Le transport des élèves vers le stade nautique de Mourenx

2. L'insertion

- A. Le Centre Social « Lo Solan » de Mourenx
- B. La Mission Locale des territoires de Mourenx, Oloron et Orthez
- C. Le PLIE du bassin de Lacq



1 L'enseignement

A. Les aides en direction des collèges et lycées

La communauté de communes de Lacq a reconduit les subventions habituellement allouées aux établissements scolaires (collèges, lycées et Maison Familiale Rurale de Mont), à savoir :

- Subventions aux FSE (foyers socio-éducatifs) 2 900 €
- Subventions aux UNSS..... 3 550 €
- Aides aux voyages pédagogiques..... 17 250 €
- Aides pour l'achat de matériel pédagogique 6 100 €

Un fonds de 7 000 € pour le déplacement des élèves qui effectuent des compétitions sportives a été reconduit.

B. Les aides financières aux étudiants

1. Les bourses

Il a été attribué 52 aides financières à des étudiants à hauteur de 25 200 € qui se répartissent de la manière suivante :

| Montant octroyé | Nombre de bénéficiaires |
|-----------------|-------------------------|
| 300 € | 11 |
| 400 € | 10 |
| 500 € | 17 |
| 600 € | 7 |
| 700 € | 4 |
| 800 € | 3 |

2. Les frais de stage

La communauté de communes de Lacq participant également, sous certaines conditions, aux frais de stages obligatoires, 2 062,50 € de participation ont été attribués.

La participation aux frais de transports scolaires assurés par le Conseil général s'élève à 53 300 €.



C. L'aide aux devoirs

1. Dans les collèges

L'aide aux devoirs au collège Jean Moulin : 40 élèves, 4 auditeurs.

L'aide aux devoirs au collège Pierre Bourdieu : 70 élèves, 7 auditeurs.

2. Dans les écoles primaires

140 à 150 élèves ont fréquenté par soir l'aide aux devoirs dans les 14 écoles primaires du territoire. Cela a nécessité 36 intervenants.

D. Le transport des élèves vers le stade nautique de Mourenx

Afin de faciliter l'accès des élèves scolarisés au stade nautique, les frais de transport en bus sont pris en charge par la communauté de communes de Lacq pour un coût de 42 708 € ainsi que les frais d'entrée qui s'élèvent à 41 772 €.

2 L'insertion

A. Le Centre Social « Lo Solan » de Mourenx

La communauté de communes de Lacq a participé à la mise en place d'ateliers éducatifs et à la lutte contre l'illettrisme à hauteur de 7 128 €.

Afin d'aider toutes les personnes âgées de plus de 17 ans ½, rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle, bénéficiant des minima sociaux, le Centre social de Mourenx a mis en place un projet d'auto-école associative.

Une subvention de 3 661 € a été allouée pour aider le Centre social Lo Solan à procéder à la formation théorique du code de la route catégorie B.

B. La Mission Locale des territoires de Mourenx, Oloron et Orthez

Afin de faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, la communauté de communes de Lacq a alloué une subvention de fonctionnement de 87 266 € à la Mission Locale.

Elle participe également au FAIRE (Fonds d'Aide pour l'Insertion et la Recherche d'Emploi) à hauteur de 3 158 €.



C. Le PLIE du bassin de Lacq

Plusieurs subventions ont été versées à l'association Transition, qui est le support juridique du PLIE

- 22 000 € au titre de la subvention de fonctionnement
- 11 730 € pour l'accueil et l'accompagnement du public
- 15 000 € pour le développement de la mission entreprise
- 5 600 € pour l'opération d'insertion par l'activité économique pour l'accompagnement de l'association "CIEL"
- 10 000 € pour l'ingénierie de projets pour la mise en œuvre de la clause d'insertion dans les marchés publics
- 10 970 € pour le poste d'agent d'entretien au Centre Y. Dréau





L'animation du territoire



Sommaire

1. Le pacte de solidarité financière – l’intercommunalité

2. L’habitat

3. Le Syndicat Mixte du Pays de Lacq

- A. Le développement économique
- B. L’accès aux technologies de l’Information et de la Communication
- C. Les services à la population
- D. L’urbanisme
- E. L’habitat
- F. Le Pays
- G. L’évolution de l’intercommunalité

4. Le Pôle Lecture

5. Le Plan Local de Randonnées

- A. L’entretien du PLR
- B. Les animations
- C. L’édition et la diffusion du topo-guide
- D. La création de sentiers

6. Le Commerce et l’Artisanat

7. Partenariat avec l’Université



1 Le pacte de solidarité financière – l’intercommunalité

Dans le cadre du pacte de solidarité financière, 729 497 € ont été attribués aux trois communautés de communes d’Arthez-de-Béarn, Lagor et Monein

- Arthez de Béarn 285 182 €
- Lagor 224 170 €
- Monein 220 146 €

2 L’habitat

L’animation de l’Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat (OPAH) a été confiée au PACT H&D Béarn Bigorre. Elle a débuté à l’échelle des communautés de communes de Lacq, Lagor, Arthez-de-Béarn et Monein en juillet 2009. Des permanences du PACT sont assurées dans les communes de Mourenx, Arthez-de-Béarn, Monein et Loubieng.

La convention d’opération matérialisant le niveau d’intervention de chaque partenaire financier a été signée le 1^{er} octobre 2009 par l’ANAH, le Conseil général, le Préfet et les Présidents des quatre communautés de communes.

L’objectif de l’OPAH est d’aider la réhabilitation de 300 logements privés (logements locatifs conventionnés et logements occupés par leurs propriétaires) en 3 ans sur le territoire des quatre communautés de communes.

Coût du suivi animation : 50 000 € par an pour les quatre communautés de communes.
Subventions : 65 % d’aides seront versées par l’ANAH et le Conseil général.



3 Le Syndicat Mixte du Pays de Lacq

L'année 2009 a permis au Syndicat Mixte du Pays de Lacq la réalisation des opérations suivantes :

A. Le développement économique

1. Réception et inauguration de la pépinière d'entreprises à Arthez de Béarn.

Cette opération a bénéficié d'aides extérieures à hauteur de 46,62 % (DDR, FNADT, Région dans le cadre du contrat de Pays). L'opération est terminée. La pépinière d'Arthez-de-Béarn accueille 3 entreprises. Elle est donc louée à 100 %.

2. La pépinière de Monein

L'aménagement de la zone d'activité, par la communauté de communes de Monein, a débuté. La fin de cet aménagement est prévue pour début 2010. Les études et VRD de la future pépinière seront alors lancées.

3. L'étude de l'aménagement économique de la zone d'activité de la Naude

Cette étude, menée en collaboration avec la communauté de communes d'Orthez, a été retardée suite aux contraintes réglementaires et urbanistiques liées à la traversée du pipe TIGF. Cette question a été réglée. Cette opération est terminée pour le syndicat mixte.

Une autre phase s'est ouverte entre les communautés de Lagor, d'Orthez et Lacq pour la création d'une zone d'activité durable.

4. Agriculture

Pour la 3^{ème} année consécutive, le syndicat Mixte du Pays de Lacq a participé à l'organisation d'une filière de recyclage des plastiques agricoles en partenariat avec la Chambre d'agriculture, la Fédération Départementale des CUMA et la communauté de communes du canton d'Orthez.

94 agriculteurs sur le territoire du Syndicat Mixte du Pays de Lacq et de la communauté de communes du Canton d'Orthez ont participé à cette opération organisée sur deux jours en juin, soit le même nombre qu'en 2008. C'est l'entreprise REGEFILMS installée à Abidos qui a assuré le traitement des plastiques pour l'ensemble du département.

- Mise en place d'un système alimentaire local : la Fédération Départementale du CIVAM a proposé la mise en place d'un projet pilote à l'échelle du Syndicat Mixte du Pays de Lacq visant à développer un système alimentaire local.



Les résultats, à ce jour, sont :

- la création de 2 nouvelles AMAP à Mourenx et Artix et le renforcement de l'AMAP existante de Monein,
- l'accompagnement de 2 candidats à l'installation dans le cadre de la vente directe,
- reste à finaliser l'accompagnement d'un réseau de producteurs existant sur le territoire pour les orienter en partie vers la vente directe.

Le coût du projet de 17 000 € a été financé à hauteur de 25 % par la Région, de 25 % par le Département, de 20 % par la Fédération Départementale des CIVAM et de 30 % par le Syndicat Mixte du Pays de Lacq, soit 5 100 €.

- Filière pour la valorisation de la pêche Roussane : la coopérative des Vergers de Monein a souhaité relancer la production de la pêche Roussane via la création de 21 vergers, une formation et un accompagnement technique pour aboutir à l'obtention d'un Label Rouge.

L'aide apportée par le Syndicat Mixte du Pays de Lacq a été de 6 300 €, soit 20 % du coût prévisionnel des dépenses.

Les 21 vergers ont été créés. L'obtention du Label Rouge a reçu l'accord de la commission permanente de l'INAO et est à ce jour en attente de l'accord du Comité National INAO.

- Transmission-Reprise des exploitations agricoles : le renouvellement des générations est un enjeu primordial pour le territoire rural du Syndicat Mixte du Pays de Lacq.

Afin de préparer l'avenir des exploitations agricoles, notamment celles dont le chef d'exploitation a plus de 50 ans, le Syndicat Mixte du Pays de Lacq a signé en août 2009 une convention avec l'ADASEA ayant pour objet la transmission-reprise des exploitations agricoles du territoire.

Le coût global de l'opération est estimé à 25 400 €, la participation du Syndicat Mixte du Pays de Lacq est de 5 000 €.

Ce partenariat a permis la réalisation du forum des cédants en octobre. Un accompagnement individualisé des exploitants ayant été identifiés sans succession est en cours de réalisation.

5. Tourisme

L'année 2009 a été marquée par un contexte économique général difficile, ce qui a créé un ralentissement dans l'activité touristique nationale, puis locale :

- moins de demande d'hébergement,
- moins de dépenses de loisirs (visites, restaurants, etc.),
- plus de courts séjours,
- plus de demande de dernière minute,
- plus de négociation de prix.



Dans ce contexte, l'office de tourisme du Pays de Lacq, Cœur de Béarn, pour sa 3^{ème} année d'activité, a observé trois faits majeurs dans son activité :

- une baisse des demandes d'hébergements (7 % en 2008, 4 % en 2009, notamment pour la clientèle professionnelle),
- une explosion des visites du site Internet (20 000 en 2008, plus de 30 000 en 2009 dont près de 30 % pour les pages hébergements, transferts des demandes au comptoir),
- un accroissement significatif des activités commerciales (pour groupe : 40 000 € de chiffre d'affaires contre 34 000 € en 2008 et surtout un accroissement des demandes, pour individuels : 10 séjours « Echappées belles en Jurançon » pour 2 personnes vendus à des clients par le biais de prescripteurs).

Ce contexte économique fait ressortir aujourd'hui le manque de réactivité des prestataires notamment hébergeurs de notre territoire, qui ne sont pas en adéquation ni à l'écoute de la demande actuelle (offres promo, présence Internet) des consommateurs.

6. Autres actions

Le Syndicat Mixte du Pays de Lacq soutient le projet de la CELPA et l'entreprise Abengoa pour la valorisation des drêches issues de la distillation du maïs pour l'alimentation des bovins.

Le crédit pour mener des actions de communication proposé au budget 2008 à cet effet (5 000 €) et reconduit pour 2009 n'a pas été sollicité.

Le soutien du Syndicat Mixte du Pays de Lacq à la manifestation organisée par l'AOC du Pays de Lacq a été renouvelé (12 000 €).

B. L'accès aux technologies de l'Information et de la Communication

Le réseau de 6 cyber-bases d'Arthez-de-Béarn, Artix, Maslacq, Monein, Pardies et Mourenx comptabilise désormais 1 146 adhésions sur l'ensemble du réseau.

Au-delà des heures d'ouverture tout public, les cyber-bases ont proposé tout au long de l'année des animations à destination du grand public, des scolaires, des associations.

En 2009, des partenariats ont été conclus ou poursuivis avec le SDIS 64, la Bibliothèque Départementale de Prêt, la MSA, les ASSEDIC.

Le réseau a participé aux rencontres de l'emploi, à la semaine du « libre en fête », à la semaine du développement durable, à la foire de Mourenx, à la fête de la musique, à la semaine bleue pour les personnes âgées, à la fête nationale du goût, à des animations sur le thème du développement durable.

C. Les services à la population

Le Syndicat Mixte du Pays de Lacq a conforté son soutien financier au Relais Assistantes Maternelles (219 AM agréées dont 186 en activité), a apporté son soutien technique à l'élaboration du projet de structure multi-accueil public-privé mené par la communauté de communes de Lagor; à la réalisation d'un diagnostic pour la création d'une structure multi-accueil à Arthez; à la réalisation d'un diagnostic pour la maison de l'enfant à Artix.



Avec l'ensemble des partenaires locaux et institutionnels (CAF, MSA, Conseil général), il a mis en place l'observatoire de la petite enfance.

Par ailleurs, un lieu accueil enfants-parents a été créé en mars 2009 avec le soutien financier du SMPL, de la CAF, du Conseil général. Le projet émanait du constat fait par le Relais Assistantes Maternelles d'accueil de parents avec des problèmes de parentalité. Or cet accueil ne relève pas d'une mission classique d'un Relais Assistantes Maternelles mais nécessite l'intervention de personnel spécialisé.

Il a accueilli, durant l'année 2009, 487 enfants et parents.

D. L'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le Syndicat Mixte du Pays de Lacq exerce les compétences suivantes :

- aide technique à l'élaboration, au suivi et à la révision des cartes communales et des plans locaux d'urbanisme,
- instruction des autorisations d'occupation du sol (notamment les permis de construire, les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables, les permis d'aménager, etc.).

1 - Bilan de la planification urbaine

- ◆ 5 cartes communales finalisées (engagées précédemment)
- ◆ 3 élaborations de cartes communales engagées (Tarsacq, Labeyrie, Sauvelade) suite à consultation de bureaux d'études
- ◆ 2 révisions de cartes communales engagées suite à consultation de bureaux d'études (Lahourcade et Argagnon)
- ◆ 3 cartes communales poursuivies (Cescau, Casteide-Cami et Urdès)
- ◆ 2 élaborations de PLU engagées avec l'agence publique de gestion locale (Lagor) et suite à consultation de bureaux d'études (Lacommande)
- ◆ 1 révision de PLU engagée avec l'agence publique de gestion locale (Monein)
- ◆ 1 révision de PLU relancée (Mourenx : interrompu en raison des PPRT)
- ◆ 1 modification de PLU réalisée (Monein)

Au moment de l'extension du service au Syndicat Mixte du Pays de Lacq, **22 communes** disposaient d'un document d'urbanisme approuvé et opposable.

Elles sont désormais au nombre de **27** (décembre 2009).

2 - Bilan de l'application du droit des sols

Au 1^{er} janvier 2009, le service urbanisme a pris en charge l'instruction des autorisations d'urbanisme de **15 nouvelles communes** (en plus des 7 communes de la communauté de communes de Lacq).

Dans le courant de l'année, à l'issue de l'approbation de leurs documents d'urbanisme, **5 autres communes** ont choisi de confier l'instruction des demandes au Syndicat Mixte du Pays de Lacq.

En 2009, le service a instruit **1 112 actes** (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme et permis d'aménager).



| | |
|--|------------------|
| Communauté de communes d'Arthez-de-Béarn : | 160 actes |
| Communauté de communes de Lacq : | 361 actes |
| Communauté de communes de Lagor : | 155 actes |
| Communauté de communes de Monein : | 296 actes |

3 - Autres actions

♦ *Mise en place d'un observatoire*

Dans le courant de l'année a été mis en place un « observatoire » des autorisations d'urbanisme permettant d'identifier notamment la provenance des personnes s'installant sur le territoire.

♦ *Calculs de PVR*

Durant l'année 2009, le service a calculé **5 nouvelles PVR** pour les communes de la communauté de communes de Lacq.

Ceci consiste à fournir aux communes un modèle de délibération incluant la définition de l'assiette portant la PVR (avec plan joint), l'estimation des travaux (à l'appui de devis) et le calcul du prix de la PVR au m².

E. L'habitat

♦ *Extension des compétences du Syndicat Mixte du Pays de Lacq*

Par délibération du 6 février 2009, le Syndicat Mixte du Pays de Lacq a décidé d'étendre ses compétences à « la politique du logement social d'intérêt communautaire ».

Suite à la validation de cette extension de compétences par arrêté préfectoral en date du 18 juin 2009, le Syndicat Mixte du Pays de Lacq a adopté son règlement d'intervention Habitat le 25 Juin 2009.

♦ *Le règlement d'intervention Habitat*

Le Syndicat Mixte du Pays de Lacq a choisi de porter son effort sur la mobilisation de foncier pour l'habitat social ainsi que sur le soutien à la construction et à la réhabilitation de logements à loyer modéré.

Dès l'automne 2009, la commune de Mont-Arance-Gouze-Lendresse et la communauté de communes d'Arthez-de-Béarn ont pu bénéficier d'une avance remboursable du Syndicat Mixte du Pays de Lacq pour l'acquisition de foncier à vocation résidentielle sociale.

La commune de Mont réalisera ainsi 6 lots à bâtir en accession sociale tandis que la communauté de communes d'Arthez-de-Béarn engagera un projet de 20 à 25 logements locatifs sociaux dans le cadre d'un appel à projet à l'échelle du Syndicat Mixte du Pays de Lacq.

Par ailleurs, le Syndicat Mixte du Pays de Lacq a soutenu les communes de Parbayse et Loubieng qui ont chacune engagé la réhabilitation d'un logement communal à loyer modéré.



♦ Favoriser l'accès à la propriété

Dans l'objectif de favoriser le parcours résidentiel des ménages, le Syndicat Mixte du Pays de Lacq a décidé de développer le dispositif Pass Foncier sur son territoire. Les primo-accédants qui ne pouvaient prétendre à la prime du Conseil général déclenchant le Pass Foncier ont pu ainsi faire appel au Syndicat Mixte du Pays de Lacq pour réaliser leur projet d'accès à la propriété, notamment hors lotissement.

Ainsi, une famille a d'ores et déjà bénéficié de l'aide du Syndicat Mixte du Pays de Lacq et quatre autres familles ont leur dossier de demande d'aide en cours d'instruction.

♦ Développer une offre de logements pour les personnes défavorisées

Concernant le projet de réalisation de 6 hébergements temporaires, l'association du PACT du Béarn a été choisie pour assurer la gestion des logements ainsi que l'accompagnement social des personnes hébergées.

La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales examine actuellement le projet qui devrait être mis en place courant 2010.

F. Le Pays

L'année 2009 a permis de conclure les études préalables à l'élaboration d'un nouveau contrat de Pays.

Ce nouveau contrat a été signé par le Conseil régional, le Conseil général et le Syndicat Mixte du Pays de Lacq le 21 décembre 2009 pour la période 2010-2012. Seules les thématiques Habitat et Services à la population y sont mentionnées.

Un avenant pour le volet économique sera préparé en 2010. Ce décalage est dû au retard pris dans l'élaboration du Schéma de Développement Economique. Deux opérations majeures sont déjà identifiées : il s'agit des Opérations Collectives de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce sur le Syndicat Mixte du Pays de Lacq et le Béarn des Gaves.

Par ailleurs, concernant l'habitat, les OPAH du Syndicat Mixte du Pays de Lacq et du Béarn des Gaves sont déjà lancées.

Une convention d'organisation touristique a également été signée par le Conseil régional d'Aquitaine, le Syndicat Mixte du Pays de Lacq, le Syndicat Mixte du Béarn des Gaves et les offices de tourisme du Pays de Lacq et du Béarn des Gaves. Ce document définit les axes de travail qui seront menés en partenariat entre les deux offices. Il précise également le domaine d'intervention propre à chaque office.

G. L'évolution de l'intercommunalité

Une mission d'accompagnement financier et juridique a été menée pour permettre aux élus de disposer d'éléments d'analyse précis sur la configuration de la communauté de communes élargie.

La proposition d'élargissement faite par la communauté de communes de Lacq aux trois communautés de communes d'Arthez, Lagor et Monein porte sur :

- Un processus de fusion pour le 1^{er} janvier 2011.
- Une harmonisation des compétences à celles aujourd'hui exercées par la communauté de communes de Lacq.



4 Le Pôle Lecture

Le pôle est désormais constitué de 6 bibliothèques municipales (Biron-Castetner-Sarpourenx, Labastide-Monréjeau, Lacq, Maslacq, Mont et Mourenx) et de 3 points lecture (Cescau, Viellenave d'Arthez et Labastide-Cézeracq).

- Acquisition : un nouveau fonds documentaire a été développé lié à l'animation « ici, ailleurs...i » constitué avec l'acquisition de 320 documents mis à disposition des lecteurs dans l'ensemble des bibliothèques du réseau.
- Animations : 2 animations thématiques ont été mises en place (les littératures de l'imaginaire et le voyage, les cultures d'ailleurs et les droits des enfants via des lectures théâtralisées, ateliers, conférences, expositions, projections de films et spectacles à l'attention des scolaires et du tout public. Ces animations sont gratuites. 1 100 personnes pour les animations tout public et 900 scolaires ont bénéficié de ces animations. L'animation « Contes pour petites oreilles » initiée en 2008 a été renforcée avec 4 programmations trimestrielles. Toutes les bibliothèques du réseau y ont participé, le public accueilli variant, par animation, de 10 à 25 participants (maximum pouvant être accueilli).
- Prêts et réservations : les bibliothèques du pôle ont 4 sources documentaires : leur fonds propre, le fonds prêté par la tête de réseau renouvelé 2 fois par an, le fonds mis en dépôt par la tête de réseau, le fonds prêté par la BDPA renouvelé 2 fois par an. La coordinatrice du réseau gère toutes les demandes de réservation (traitement, acheminement avec le véhicule navette, intervention auprès de la BDPA).
- Visite des scolaires dans les bibliothèques du réseau.
- Depuis 2007, le pôle prend en charge le transport des écoles trop éloignées de leur bibliothèque : ainsi, en 2009, les écoles de Lagor, Os-Marsillon, Sauvelade et Vielleségure ont bénéficié de cette aide.
- Maintenance du parc informatique du réseau : les onduleurs des premières bibliothèques informatisées ont été remplacés (Biron, Lacq, Maslacq et Mourenx). Une imprimante (Mont) et le routeur de Mourenx ont par ailleurs été renouvelés.



5

Le Plan Local de Randonnées

A. L'entretien du PLR

L'entretien et le balisage des chemins ont été réalisés en juillet 2009 par les services techniques.

B. Les animations

- « Les randonnées entre Lacq et Lagor », organisées le dimanche 13 septembre 2009 à Labastide-Monréjeau par les communautés de communes de Lacq et de Lagor et avec le concours de 4 associations locales de marcheurs et de l'Office de Tourisme ont accueilli 600 participants dont une cinquantaine d'enfants. La fréquentation se stabilise (tir à l'arc, trampoline, VTT, vente de sandwiches).
Coût de l'évènement8 000 €

C. L'édition et la diffusion du topo-guide

Le topo-guide a été réédité à 500 exemplaires (Coût : 3 900 €).

D. La création de sentiers

Le nouveau sentier d'interprétation urbain a été mis en place en novembre 2009 sur Mourenx (conception : THAL ARCHI et réalisation : BOSCHER). Cinq stations jalonnent le circuit.

Conception : 6 700 € - Réalisation : 24 000 €.

6

Le Commerce et l'Artisanat

La première phase de l'Opération Urbaine Collective élaborée en partenariat avec les associations CABL et Déclic et les mairies de Mourenx et Artix a été clôturée le 31 décembre 2008.

Dans ce cadre, ont été réalisés, en investissement, les travaux de rénovation de l'avenue de la République à Artix, entrée ouest.

En fonctionnement, les actions collectives d'animation et de communication portées par les associations, les mairies et la communauté de communes de Lacq ont été réalisées à hauteur de 218 440 €, soit 69 % du montant prévisionnel.



7

Le partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Notre convention de partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, conclue pour la période 2008/2010, prévoit le soutien de la communauté de communes de Lacq aux projets de recherche menés par l'UPPA par le versement de deux allocations de thèse de 30 000 € par an pour une durée de 3 ans et par le financement à hauteur de 45 000 € d'une allocation post-doctorant par an.

Trois projets ont été retenus par la communauté de communes de Lacq en juin 2008 :

- Une thèse sur la reconversion du bassin de Lacq
- Une thèse sur la formulation et la caractérisation de nouveaux absorbants dans la capture du CO₂ en post-combustion
- Un post-doctorat sur la physique chimie des monomatériaux concernant les adhésifs sensibles à la pression

Un post-doctorat sur le projet de capture de CO₂ par cristallisation d'hydrates de gaz a été retenu en juin 2009



VI

Les Finances



Sommaire

1. Les résultats

- A. Les résultats du compte administratif 2009
- B. Les restes à réaliser reportés sur 2010
- C. Le résultat 2009 à affecter

2. La section de fonctionnement

- A. Les dépenses
- B. Les recettes

3. La section d'investissement

- A. Les dépenses
- B. Les recettes



1 Les résultats

A. Les résultats du compte administratif 2009

Résultats après reprise des résultats de l'exercice antérieur :

| | |
|-----------------------------------|------------------|
| Section d'investissement : | - 6 927 456,22 € |
| Section de fonctionnement : | + 5 952 337,33 € |

B. Les restes à réaliser reportés sur 2010

Section d'investissement

| | |
|---|---------------|
| Dépenses reportées : | 9 691 087 € |
| Recettes reportées : | 10 814 890 € |
| Solde des restes à réaliser en investissement : | + 1 123 803 € |

C. Le résultat 2009 à affecter

Compte tenu des restes à réaliser :

| | |
|--|---------------------|
| Résultat d'investissement : | - 6 927 456,22 € |
| Résultat de fonctionnement : | 5 952 337,33 € |
| Solde des restes à réaliser d'investissement : | + 1 123 803 € |
| ● EXCEDENT DISPONIBLE | 148 684,27 € |

2 La section de fonctionnement

A. Les dépenses

1. Les charges à caractère général

Elles s'élèvent à 7,26 M€ en augmentation de 20 % par rapport à 2008.

Certains postes connaissent des évolutions significatives : l'achat de fournitures, notamment pour la voirie et les espaces verts, l'entretien des bâtiments et les fluides.

2. Les charges de personnel

Les charges de personnel augmentent globalement de 12,23 % pour atteindre 5,9 M€ en 2009.



Cette augmentation est due principalement :

- à l'évolution des carrières (avancement, réussite aux concours),
- au glissement vieillesse technicité,
- à une revalorisation de l'indice de la fonction publique de 0,5 % au 1^{er} juillet et 0,3 % au 1^{er} octobre 2009.

3. Les autres charges de gestion courante

Il s'agit des contingents et participations obligatoires, subventions organismes publics et privés et indemnités des élus.

Elles représentent 2,84 M€ contre 2,46 M€ en 2008.

Les principales variations sont les suivantes :

- + 19 000 € pour la contribution au service incendie,
- + 180 000 € pour le Syndicat Mixte du Pays de Lacq (SMPL),
- + 129 000 € pour les subventions aux associations.

4. Les reversements de fiscalité

L'attribution de compensation versée aux communes représente 5,67 M€ chaque année.

La dotation de solidarité communautaire (DSC), dont l'institution est facultative, a représenté 4,3 M€ en 2009. Au total, les transferts vers les communes au titre de la DSC ont représenté 10 M€ en 2009.

5. Les charges financières

Les intérêts de la dette sont en nette diminution par rapport à 2008 puisqu'ils s'élèvent à 87 000 € en 2009 contre 170 000 € en 2008. Certains emprunts sont arrivés à échéance mais au-delà, un effort de remboursement des intérêts par anticipation est fait le plus souvent possible afin de tendre vers un désendettement maximal.

B. Les recettes

1. Les atténuations de charges (remboursements)

Il s'agit des remboursements concernant le personnel (remboursements de l'Etat pour les emplois aidés) et remboursements d'assurances, qui sont en nette évolution par rapport à 2008 (+ 62 000 €), compte tenu du nombre important d'emplois aidés présents dans la collectivité.

2. Les recettes des services et du domaine (1,05 M€)

Elles sont en baisse de 8,49 % par rapport à 2008.

Les principales sont :

- les recettes perçues des collectivités et industriels pour le traitement de leurs déchets s'élèvent à 492 000 € contre 570 000 € en 2008,
- le produit de la valorisation des déchets et de la vente de vapeur : 411 000 € contre 518 000 €, conséquence de la baisse du prix de la vapeur,
- la mise à disposition du personnel SMPL : 101 000 €.



3. Les impôts et taxes

Le produit net de taxe professionnelle (une fois déduite la part prélevée au titre du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) s'est élevé à 27,7 M€ contre 24,4 M€ en 2008.

La redevance des mines s'établit en 2009 à 332 394 € contre 374 000 € en 2008.

4. Les dotations, subventions et participations (3,9 M€)

La dotation globale de fonctionnement (DGF) comprend deux parts pour un total de 2,67 M€

- Une dotation d'intercommunalité calculée en fonction de la population, du potentiel fiscal et du coefficient d'intégration fiscale (CIF) pour 556 000 € (en augmentation de 6,52 % par rapport à 2008).
- Une dotation de compensation de 2,11 M€ variant en fonction du taux national d'évolution fixé par le comité des finances locales pour la part correspondant à la compensation de la suppression de la « part salaires » de la TP au sein de la dotation forfaitaire (+ 0,80 % par rapport à 2008).

Les compensations fiscales versées par l'Etat au titre de la taxe professionnelle sont en diminution de 17 % pour s'établir à 140 000 €.

Au titre du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle, la communauté de communes de Lacq a perçu, en 2009, un montant de **537 000 €** pour un prélèvement sur les ressources fiscales de 2 090 000 €.

Le solde de ce chapitre, soit 565 k€, correspond à des subventions de fonctionnement versées par divers organismes et collectivités.

5. Les produits de gestion courante (605 000 €)

Il s'agit du loyer perçu de l'exploitant de l'usine d'incinération pour un montant de 179 000 € et des loyers perçus pour les bâtiments industriels : 398 000 € et des gens du voyage : 28 000 €.

6. Les produits exceptionnels (851 000 €)

Les produits exceptionnels sont pour l'essentiel :

- le titre émis vers la Coved en règlement d'un contentieux pour 474 000 €,
- les subventions Eco Emballages pour la collecte sélective pour 126 000 €,
- les cessions de terrains et de matériel pour un montant total de 153 000 €.



3 La section d'investissement

A. Les dépenses

Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement réalisées en 2009 s'élèvent à 11,3 M€ (9,1 M€ en 2008).

Pour mémoire :

- 2004 : 4,00 M€ 2006 : 5,34 M
- 2005 : 5,33 M€ 2007 : 7,02 M€

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement est de 48,90 %.

B. Les recettes

1. Les emprunts

Des emprunts nouveaux ont été contractés pendant l'année 2009 pour un montant total de 2 000 000 €, ce qui porte à 5 489 000 € l'encours de la dette au 31 décembre 2009.

2. Le fond de compensation de la TVA (FCTVA)

En 2009, 1 360 000 € ont été perçus au titre des investissements réalisés.

3. Les subventions d'équipement et les fonds de concours

Ils représentent 532 000 € en 2009.

Les subventions :

- Artix - Boulevard de la République : versement Fisac : 23 000 € et solde OUC 2008 de la Région : 30 000 €.
- Mourenx - Aménagement de la place Pierre et Marie Curie : subvention Région : 112 487 €.
- Participation VRD TEPF : 73 265 €.

Les fonds de concours et reversements PVR s'élèvent à 293 000 €.



VII

Le

personnel



Sommaire

1. Les chiffres-clés

- A. Les effectifs
- B. Les avancements de grades
- C. Les réussites aux concours et examens professionnels
- D. Les avancements d'échelon
- E. Le règlement intérieur

2. La formation

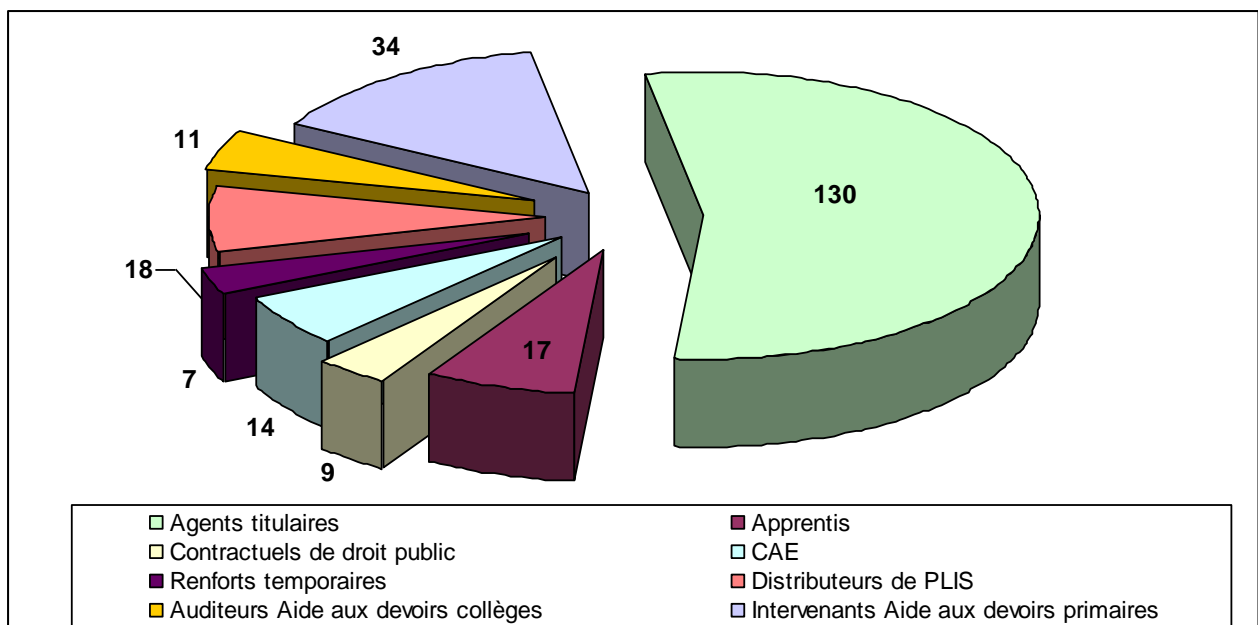


1 Les chiffres-clés

A. Les effectifs

240 personnes étaient rémunérées au 31 décembre 2009 au sein de la communauté de communes de Lacq :

- 130 agents titulaires
- 17 apprentis
- 9 contractuels de droit public
- 14 Contrats d'accompagnement dans l'emploi
- 7 renforts temporaires
- 18 distributeurs de plis
- 11 auditeurs pour l'aide aux devoirs dans les collèges
- 34 intervenants pour l'aide aux devoirs dans les écoles primaires



B. Les avancements de grades

- 1 avancement dans la filière administration :
 - 1 adjoint d'administratif de 1^{ère} classe a avancé au grade d'adjoint d'administratif principal de 2^{ème} classe.
- 9 avancements dans la filière technique :
 - 1 agent de maîtrise a été nommé agent de maîtrise principal,
 - 1 adjoint technique principal de 2^{ème} classe a été nommé adjoint technique principal de 1^{ère} classe
 - 7 adjoints techniques de 1^{ère} classe ont été nommés adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe



C. La réussite aux concours et examens professionnels

- 1 rédacteur a réussi l'examen de rédacteur chef,
- 1 adjoint d'animation de 2^{ème} classe celui d'adjoint de 1^{ère} classe,
- 2 adjoints techniques de 2^{ème} classe ont réussi le concours d'adjoints techniques de 1^{ère} classe.

Ils ont tous été nommés

D. Les avancements d'échelon

- 47 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon au mini.

E. Le règlement intérieur

Un règlement intérieur a été adopté le 1^{er} septembre 2009. Il s'adresse à tous les agents de la communauté de communes de Lacq et porte sur le fonctionnement et l'organisation de la collectivité ainsi que sur les droits et devoirs des employés.

2 La formation

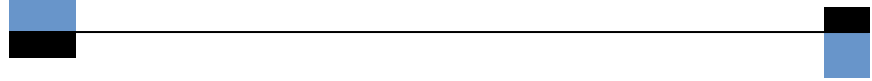
L'élaboration du plan de formations a démarré cette année 2009.

Le budget formation du personnel a été de 24 274 €.

La cotisation versée au CNFPT, organisme qui assure la préparation aux concours, examens et propose des stages de formation, a été de 31 359 €.



VIII



La communication



Sommaire

1. La communication interne

- A. Le site Extranet
- B. La Base Access

2. La communication externe

- A. La communication institutionnelle
- B. La communication événementielle
- C. La communication communale
- D. Campagnes de communications ponctuelles
- E. Interventions pour le SMPL
- F. Logistique/ intendance/ divers



1 La communication interne

A. Le site Extranet

Continuité de l'utilisation de cet outil de travail collaboratif agents/élus avec l'alimentation des rubriques en informations et un passage progressif de toute la communication interne de la collectivité sur ce support plutôt que par le biais de la messagerie électronique.

B. La base Access

Réflexion sur l'amélioration du logiciel et la gestion de cette base de données au quotidien (collaboration avec le service informatique).

2 La communication externe

A. La communication institutionnelle

1. Site Internet

Les principales améliorations sont les suivantes :

- Taille du site en 1 024 pixels
- Nouvelle animation du bandeau flash
- Disposition des articles de la page d'accueil administrable
- Nouveau menu de droite administrable avec photos cliquables
- Intégration du clip de présentation de la communauté de communes de Lacq
- Intégration de la carte interactive + module Google map
- Intégration de la météo locale
- Administration du sondage dans le menu de droite

D'autres améliorations sont en cours :

- Intégration d'une image panoramique 360° du bassin de Lacq
- Trombinoscope des agents
- Alimentation de la rubrique élus (DSC, tableau de bord de suivi des chantiers... infos / service finances et service technique)
- Création d'une rubrique « Commerce - artisanat : comment s'installer sur le bassin de Lacq ? » (infos / service développement économique)

Gestion du site au quotidien (actualisation, refonte des rubriques), dans un souci de meilleure adéquation avec les attentes des internautes.



2. Magazine CCL

Sortie du numéro 14 au mois d'août avec un dossier spécial sur les économies d'énergies.

3. Affichage sucettes

Gestion du réseau intercommunal d'affichage : une vingtaine de campagnes d'affichage a été menée en 2009, à raison généralement de deux thématiques par période. Les sollicitations sont de plus en plus nombreuses et n'ont pas toujours pu être honorées, la priorité revenant aux campagnes intercommunales.

4. Affichage panneaux 4x3m

Gestion du réseau intercommunal d'affichage : Artix - Lacq - Mourenx - Pardies
Communication liée à l'Elan Béarnais Pau Lacq Orthez, ou événements ponctuels type foire de Mourenx, ou critérium de Lacq.

5. Vœux

Réalisation de la carte de vœux de la communauté de communes de Lacq papier et électronique (visuel Di Rosa « 50^e anniversaire de Mourenx), des sucettes, gestion des envois à la population et aux invités à la cérémonie des vœux, logistique de la cérémonie des vœux.

6. Relations presse

Organisation d'une trentaine de points presse dans l'année et autant de communiqués de presse ont été rédigés, à destination de la presse écrite et audiovisuelle locale, pour relayer les décisions des élus et valoriser les actions des services de la collectivité.

7. Insertions publicitaires

Achat d'espaces publicitaires dans des supports grands publics (annuaire de villes, pages jaunes), des plaquettes associatives et dans la presse locale sur des sujets d'actualité de la collectivité ou pour des partenariats spécifiques

8. Développement économique

- Organisation de la participation de la communauté de communes de Lacq au Trophée des as de l'entreprise organisé par Pyrénées Presse le 8 avril 2009 (invitations, clip vidéo, interview, etc.).
- Organisation de la pose de la 1^{ère} pierre de la pépinière chimique Chemstart'up le 21 décembre 2009 en présence d'Alain Rousset.

9. Aménagement de l'espace

- Conception des messages pour la signalétique des chantiers de la communauté de communes de Lacq.
- Lettres à la population pour les informer des différents chantiers et travaux menés par la communauté de communes de Lacq.



B. La communication événementielle

1. Foire de Mourenx des 4 et 5 avril 2009

Elaboration et conception d'un chapiteau sur le thème de la bande dessinée en collaboration avec différents services de la mairie de Mourenx (Animation - Bibliothèque – Cyber-base de Mourenx). Elaboration des panneaux pour le chapiteau « Mairie » consacré à la restauration scolaire. Réalisation de tous les supports de communication de cet événement commercial.

2. Journée de la Randonnée le 13 septembre 2009

Participation au comité d'organisation et mise en place du plan de communication relatif à cette première édition sur le plan local de randonnées : conception visuelle, déclinaison sur affiches, programmes et flyers, agencement du chapiteau d'accueil, relations presse et reportages photos et vidéos, animation de la réception de clôture.

3. Organisation du Critérium de Lacq les 2 et 3 août 2009

Participation au comité d'organisation et mise en place du plan de communication relatif à cette deuxième édition du critérium de Lacq : conception des différents supports de communication visuels (affiches, programmes, flyers, etc.), relations presse, reportages photos et vidéos, organisation de la soirée de clôture.

C. Communication communale

Par délibération du conseil, le service communication a été mutualisé à l'ensemble des 16 communes de la communauté de communes de Lacq et a, dans ce cadre, assisté ces dernières dans leurs actions d'information et de communication :

- **Assistance aux communes ou associations de la CCL** pour la réalisation de bulletins d'information ou journaux communaux (Serres-Sainte-Marie, Urdès).
 - **Assistance technique** (déroulement, matériel, relations presse, etc.)
 - **Promotion des fêtes** : réalisation de la série de 3 affiches sucettes « village en fêtes » annonçant les fêtes locales de juin à septembre.
 - **Assistance ville d'Artix** : Réalisation de différents supports de communication (affiches, tracts, sucette...) pour le tournoi international de football des moins de 15 ans, la fête de la musique, le festival des Harmonies, les fêtes patronales, la foire de la Saint-Luc et manifestations culturelles (Moments de Culture)..
 - **Assistance ville de Mourenx** : Délégation de l'activité communication de la mairie de Mourenx au service communication de la CCL (mise en page, rédaction... des supports de communication et de relation presse).
- Communication institutionnelle : rédaction et mise en page des magazines n° 12 à 15, conception des messages du standard téléphonique de la mairie, réalisation de l'agenda « Mourenx pratique 2009 », relations presse (environ 20 points et communiqués de presse).
 - Culture : continuité du projet Di Rosa, réalisation de supports de communication liés à la campagne de collecte des objets pour le musée d'art modeste.
 - Aménagement de l'espace urbain : conception nouvelle charte graphique plaques de rue.

Partie VIII. La communication



- Sentier interprétation de Mourenx : participation au comité de pilotage pour la création d'un sentier d'interprétation à Mourenx en partenariat avec le service politique contractuelle et l'office du tourisme Cœur de Béarn
- ANRU : signature de la convention (organisation de la cérémonie)
- Communication financière : réalisation du 4 pages budget
- Animation jeunesse : réalisation du programmes d'activités vacances d'hiver, Affaires scolaires : conception des panneaux d'exposition pour la Foire de Mourenx, conception du dossier de rentrée scolaire 2009/2010
- Assistance aux associations Mourenxaises : réalisation d'affiches, plaquettes et divers supports de communication
- Commerce : gestion de la communication de la foire de Mourenx (dossier d'engagement, affiches, plaquettes, frontons chapiteaux, relations presse, partenariats, etc.), conception visuel et déclinaison sur affiches et flyers pour le marché gourmand du 20 octobre 2007 et le Marché de Noël des 22 et 23 décembre, conception d'un document pour la prospection de nouveaux exposants foire en septembre 2007

D. Campagnes de communication ponctuelles

- Economies d'énergie : conception du dossier de demande de subvention des particuliers, réalisation des supports de communication et d'exposition pour la Foire de Mourenx (dépliant, panneaux d'exposition)
- Animations pôle lecture saison 2008/2009 : conception d'une plaquette programme et de l'affiche de la saison

E. Interventions pour le SMPL

- Organisation de l'inauguration de la pépinière d'entreprises d'Arthez-de-Béarn
- Animations pôle lecture saison 2008/2009 : conception d'une plaquette programme et de l'affiche de la saison
- Réseau cyber-bases : conception du plan et des supports de communication.

F. Logistique/ intendance/ divers

- Gestion du réseau de porteurs de plis sur la communauté de communes de Lacq : gestion des 30 interventions réalisées par les 18 vacataires (feuilles de missions, validation états de frais, conditionnement et retrait des documents à distribuer, etc.)
- Coordination de l'accueil de conférences, rencontres, assemblées générales organisées à l'hôtel de la communauté de communes (conférence Abban, Colloque Equal, etc.)
- Réalisation de supports divers selon les besoins des services : présentations powerpoint pour l'animation de réunions (bureaux, conseils, séminaire budget,...), cartons d'invitation, dépliants, tracts, affiches, gestion du stock
- Accueil de stagiaires (reconversion professionnelle, titularisation fonction publique, BTS communication et stage d'observation 3^e)



IX

L'informatique



Sommaire

- 1.** L'aménagement numérique du territoire
- 2.** L'acquisition de matériels et de logiciels
- 3.** Les formations informatiques
- 4.** La création d'un site internet pour le Pôle Lecture



Le projet phare de l'année 2009 a porté sur la mise en place d'actions concrètes d'aménagement numérique du territoire de la communauté de communes de Lacq.

Le service informatique a également conduit plusieurs projets qui ont permis l'amélioration du système d'information de la collectivité et la mise à disposition d'outils informatiques fiables et performants.

Des interventions ont été effectuées auprès des communes (audit, conseil et assistance) et pour le compte du Syndicat Mixte du Pays de Lacq (équipement informatique du service Pays – consultations pour le réseau cyber-bases).

1 L'aménagement numérique du territoire

Le diagnostic du territoire effectué en 2008 avait permis de dégager un plan d'actions en trois phases :

- Accompagner l'action départementale dans la résorption des zones blanches : vérification de la couverture Wimax et densification éventuelle du réseau.
- Réaliser une première étape de la montée des débits par la réalisation de 3 NRAZO éligibles sur le territoire (déport des équipements DSL vers les sous-répartiteurs pour raccourcir la distance entre l'équipement et l'abonné).
- Desservir les ZAE du territoire en fibre optique.

Le montant total de ce projet a été évalué à 975 000 € et a fait l'objet d'une autorisation de programme / crédits de paiement sur 2 ans lors du vote du budget 2009.

Deux projets ont été lancés au cours de l'année :

- Intégration de 7 zones d'activités au réseau « Iris 64 »

Les zones concernées sont les suivantes : ZI de Mont, ZAE d'Os-Marsillon, ZA Dassault, ZA Eurolacq 1, ZA Deus Poueys, Chemstart'Up, ZA Eurolacq 2.

Le marché de pose de fourreaux et de fibres optiques a été attribué à la société paloise Télécom Optiques Services pour un montant de 106 220,40 € HT.

Le suivi du chantier est assuré par le bureau d'étude FM Projet (montant de la mission : 7 000 € HT).

Le réseau ainsi créé sera exploité par la société Iris 64 dans le cadre d'une convention signée avec la collectivité (*délibération du 11/06/2009*).

- Construction et mise en service de 3 NRAZO sur les communes d'Arance, Labastide-Monréjeau et Serres-Sainte-Marie

Le marché a été attribué à la société France Télécom pour un montant de 231 306 € HT. Les travaux devraient se terminer au printemps 2010.



Une convention de mise à disposition d'infrastructures NRAZO sur le territoire de la communauté de communes de Lacq a été signée avec la société Orange après délibération du conseil communautaire le 18 décembre 2009.

L'Hôtel de la communauté de communes de Lacq a été connecté au réseau Iris 64. Une connexion en fibre optique 4Mo permet d'améliorer les échanges et le travail des services. Le marché « Services d'abonnement Internet par fibre optique et travaux de raccordement associés » a été conclu avec la société paloise Héliantis jusqu'au 31/12/2012.

2 L'acquisition de matériels et de logiciels

♦ *Matériels*

- Acquisition de 13 PC fixes, 2 ordinateurs portables et un serveur dédié au Système d'Information Géographique
- Réaménagement du local serveur : acquisition d'une armoire serveurs et installation d'onduleurs
- Mise en service de 2 nouveaux copieurs N&B
- Réaménagement de la salle du conseil : câblage des postes de conférence, avec mise en place de boîtiers permettant le démontage des micros, des tables, avec raccordement rapide, évitant ainsi l'ouverture des goulottes et les problèmes de connectiques et changement du vidéoprojecteur.

♦ *Logiciels*

- Acquisition de logiciels spécifiques pour le service communication
- Extension d'utilisation des licences Civitas GF/GRH
- Développements complémentaires pour le site Internet de la collectivité.

3 Les formations informatiques

Un nouveau marché de prestation de services concernant les formations sur les logiciels bureautiques et PAO/CAO et des journées d'accompagnement sur site a été attribué à la société paloise Vertego.

Les montants minimum et maximum ont été arrêtés comme suit :

- Montant annuel minimum : 7 000,00 € HT
- Montant annuel maximum : 30 000,00 € HT.

Des formations « InDesign », « Mise à jour vers Micostation XM », logiciel Sig/Urbanisme, Civitas - RH ont été mises en place.



4 La création d'un site internet pour le Pôle Lecture

Depuis le 1^{er} janvier 2009, l'ensemble des bibliothèques du réseau Pôle lecture sont informatisées et travaillent sur le même outil de gestion, le logiciel Cassiopée, dont les droits d'exclusivité sont détenus par la société Crescendo (75018 PARIS). Par ailleurs, depuis 2008, un catalogue collectif a été constitué pour l'ensemble du réseau. Ce catalogue permet d'identifier les collections des différentes bibliothèques et les documents peuvent être réservés d'une bibliothèque à une autre.

Dans une perspective d'élargissement de l'offre documentaire et d'amélioration de l'offre de services du réseau à un éventail d'utilisateurs plus larges, la collectivité a passé un marché portant sur la création d'un portail documentaire accessible sur site ou à distance pour son réseau Pôle lecture.

La conception technique du site étant intrinsèquement liée à la base de données du logiciel Cassiopée, seule la société Crescendo possède la maîtrise de la structure des données ainsi que des procédures d'enregistrement requises dans le cas de réservations en ligne. Dans ces conditions, pour permettre une bonne utilisation et un suivi des évolutions du logiciel, la communauté de communes de Lacq a passé un marché négocié avec la société Crescendo, seule à pouvoir répondre aux besoins de la collectivité.

La commande a été passée auprès de l'UGAP (centrale d'achat des collectivités) pour un montant total de 30 275,77 € HT.





Hôtel de la communauté de communes de Lacq

Rond-point des Chênes – BP 73
64150 MOURENX

Tél. : 05 59 60 03 46 – Fax : 05 59 60 06 93

Courriel : contact@cc-lacq.fr
Site internet : www.cc-lacq.fr

